

Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2022

Habitat inclusif : à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, l'association Hapi fête son premier anniversaire

Après le lancement de la plateforme monhabitatinclusif.fr en juillet dernier, cet anniversaire est l'occasion pour l'association spécialiste du développement de l'habitat partagé et accompagné, de rappeler les faits marquants intervenus cette année et de se projeter sur les objectifs 2023.

A l'occasion de l'édition 2022 du Salon des Maires et des Collectivités Locales, l'association Hapi a pu célébrer sa première année d'existence sur le stand de la Caisse des Dépôts en présence des représentants de ses membres fondateurs : Éric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Laure de La Bretèche, directrice déléguée des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, Gaël Brenaut, président de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, Sophie Audrain, directrice du Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné. Cet anniversaire a permis de rappeler les grandes étapes franchies en 2022 et d'annoncer les objectifs pour 2023.



En 2022 hapi c'est :

- La création de la plateforme monhabitatinclusif.fr - plus de **6 000 visiteurs, 50 à 70 par jour** depuis l'ouverture - qui permet aux porteurs de projets de trouver une information adaptée en un seul lieu et d'être aidés dans leurs démarches en les orientant vers les bons interlocuteurs.
- La mise en place **d'un comité d'orientation réunissant 9 financeurs** (Agirc-Arrco, Comité national Coordination Action Handicap, Fondation de France, Anah, MSA, Cnav, Banque des Territoires, Fondation Petits Frères des Pauvres et le Réseau HAPA).
- **110 projets** pour un objectif de 100 sur la 1e vague dans **54 départements**.
- Construction d'une **méthodologie de mesure d'impact social, économique, territorial et environnemental** de l'habitat API - Phase de test en cours.

Les objectifs pour 2023 :

- Mettre en œuvre **la méthodologie de mesure d'impact** et proposer un **kit méthodologique** à destination des porteurs de projets leur permettant de mettre en place des mesures évaluatives.

- Proposer aux acteurs des territoires et aux porteurs de projet **une cartographie interactive des projets locaux**, en cours et à venir, afin que tous les acteurs disposent d'une meilleure connaissance de ce qui se fait ou va se faire en proximité dans le domaine de l'habitat API.
- Orientation de **100 porteurs de projets** vers les bons interlocuteurs/financeurs.

« Destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix d'un habitat regroupé, l'habitat inclusif offre une alternative appropriée à la vie dans un domicile ordinaire ou en établissement médico-social. L'association Hapi fait travailler ensemble les porteurs de projets et les acteurs des territoires afin d'accélérer et de fluidifier le montage de ces habitats. A ce jour, 110 projets ont pu être retenus. » **Eric Lombard**

« Hapi est une nouvelle caisse de résonance sur les grands chantiers qui nous animent tous en matière d'habitat partagé, accompagné et inséré. L'association permet de croiser les points forts de ses trois membres fondateurs à savoir : l'inscription territoriale de la Caisse de Dépôts ainsi que ses relations institutionnelles, l'ancrage territorial et la position de financeurs de la Fondation Petits Frères des Pauvres, l'approche terrain et les connaissances fines des problématiques et des projets du réseau HAPA. » **Sophie Audrain**

« L'isolement social et la solitude entraînent une souffrance considérable à laquelle s'ajoutent de plus en plus souvent des problèmes d'habitat. La promotion des alternatives aux structures collectives de grandes capacités et le choix de l'inclusion sociale portés par l'association Hapi doivent permettre, en complémentarité des dispositifs existants, aux personnes en situation de grande précarité de retrouver un logement pérenne. Ainsi accompagnées dans ces lieux en sécurité, elles peuvent reconstruire un projet de vie stable. » **Gaël Brenaut**

L'habitat HAPI : le projet de vie sociale et partagée

- **Accompagné** par des professionnels (de l'animation, de la coordination, de la régulation du vivre-ensemble, ...).
- **Partagé** entre plusieurs habitants, chacun disposant d'un espace de vie individuel, qui peuvent ensemble partager des espaces et services communs.
- **Inséré** dans la vie locale et facilement accessible, de manière à favoriser la participation citoyenne des habitants et prévenir du risque d'isolement.

CONTACTS PRESSE

Petits Frères des Pauvres : Meryl Le Breton – service.presse@petitsfreresdespauvres.fr – 07 71 92 87 87

Groupe Caisse des Dépôts : Sonia Gacic-Blossier – sonia.gacic-blossier@caissedesdepots.fr – 06 43 53 91 80

Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné : Sophie Audrain - sophie.audrain@reseau-hapa.eu

À propos de la Fondation des Petits Frères des Pauvres

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique et abritante, facilite et améliore durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies et/ou isolées, notamment en matière de logement.

  fondation.petitsfreresdespauvres.fr

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)

A propos du réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné

Le réseau a pour ambition de faire coopérer l'ensemble des acteurs (porteurs de projets, financeurs, bénéficiaires, pouvoirs publics, ...) pour permettre le développement de l'habitat partagé et accompagné. Le réseau HAPA se définit avant tout comme un réseau de porteurs de projets qui s'entraident.

  reseau-hapa.eu